

Jean-François BLOUZARD
255 chemin du Marais Fleury
38140 Renage

Monsieur le Préfet
Préfecture de l'Isère
12 place de Verdun
CS 71046
38021 Grenoble CEDEX 1

Renage, le 9 Février 2017

Objet : retour d'information Primaires socialistes au bureau de Rives, copie au Procureur

Monsieur Le Préfet de L'Isère,

En tant qu'élue municipale, je saisis toutes les occasions pour être au contact des citoyens de ma commune.

Après la primaire de la Droite et du Centre, la primaire socialiste faisait partie de ces opportunités.

Lors du 1er tour le dimanche 22 janvier, j'ai compris que ma présence n'était pas appréciée par les organisateurs du scrutin. Pourtant, l'entrée de la Mairie de Rives où se déroulait le vote ne me semble pas être la propriété privée d'un parti politique. Si j'ai pu avoir des échanges courtois avec certains électeurs, ce n'était pas dans le but d'influencer les votes comme le prétendent ceux qui, à plusieurs reprises, ont contacté la gendarmerie, je ne connaissais d'ailleurs pas les programmes des candidats. La courtoisie et le respect font partie de mes valeurs, troubler l'ordre public n'est pas dans mes habitudes. Le soir vers 18 heures je suis contacté par le Capitaine AUGER de la gendarmerie de Renage, qui m'aborde sur un ton assez incisif, et très affirmatif sur le fait que "j'ai troublé le bon déroulement du vote". Ceci est faux ! Le Capitaine affirmait ceci sans en avoir fait le moindre constat, aucun déplacement de la gendarmerie.

Lors du deuxième tour le dimanche 29, le matin vers 10 heures 30 je suis de nouveau sur le terrain. Au bout de seulement 10 minutes les hommes du capitaine AUGER sont sur les lieux et me demandent fermement de sortir.

Je refuse.

En début d'après-midi, nouveau passage d'une patrouille dont le ton est beaucoup plus courtois.

En milieu d'après-midi, troisième et dernier passage de la journée.

Pendant toute cette journée les invectives des membres du bureau de vote ont été incessantes sans que je n'y oppose la moindre réaction. Des élus de Renage dont Madame GIRERD étaient présents, donc témoins.

Ces comportements sont-ils dignes d'une démocratie comme la France ? Ces agissements compatibles avec la sérénité de vie que nous souhaitons pour nos concitoyens ?

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet de l'Isère, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Jean-François BLOUZARD
Conseiller Municipal à Renage